

faire une suggestion) devrait choisir certaines rues où seraient construits des conduits souterrains, tant pour la transmission que pour la distribution de l'énergie électrique, en séparant entièrement les compagnies fournissant la lumière électrique et la force motrice des compagnies de télégraphe et de téléphone et du service d'alarmes d'incendie et en les pourvoyant de regards séparés. Vous devriez aussi résoudre le problème de la transformation des courants à basse tension en courants à haute tension et suggérer quelque plan pour l'installation de transformateurs.

Lorsque vous aurez arrêté un plan définitif, nous nous ferons un plaisir de discuter la question plus à fond avec vous et de vous exposer les objections que nous pourrions avoir à votre projet; mais je crois que des renseignements aussi complets que possible devraient être fournis aux compagnies. On devrait leur dire, par exemple, quelle sera la redevance que l'on exigera, comment et aux frais de qui seront effectués les raccordements avec les locaux à desservir et comment se fera l'éclairage des rues.

Votre tout dévoué,

THE MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER Co.,

(Signé) W.-McLEA WALBANK,
1er vice-président et ingénieur en chef.

* * *

80 rue St-François-Xavier,

Montréal, 10 octobre 1908.

M. l'échevin L.-A. Lapointe,
Hôtel de Ville,
Montréal.

Cher monsieur,

Depuis que nous vous avons envoyé notre rapport sur la question de l'établissement de conduits souterrains, en date du 8 octobre, nous avons reçu hier de la Cie "M. L. H. & P.", une lettre datée du 29 septembre, dont vous trouverez une copie ci-inclus. Nous ignorions l'existence de cette lettre au moment où notre rapport fut rédigé, mais elle avait tout probablement été transmise à l'hôtel de ville et ne nous a été envoyée qu'au retour de M. Crépeau.

Vous remarquerez qu'elle corrobore absolument ce que nous disons dans notre rapport relativement à l'attitude de cette compagnie.

En justice pour la Cie "M. L. H. & P.", j'ai cru devoir vous communiquer la lettre en question afin qu'elle soit lue en même temps que le rapport.

Je vous transmets aussi sous ce pli une copie d'une lettre reçue de la Compagnie "Montreal Electric Light" signifiant son intention de se servir des rues de la Ville pour transmettre et distribuer l'énergie électrique. Nous n'avons eu aucune communication avec cette compagnie vu que nous ne savions pas qu'elle existât, mais elle a apparemment répondu à l'avis publié dans la presse.

Votre tout dévoué,

(Signé), ROBERT-A. ROSS,
Pour la Commission d'ingénieurs.

* * *

Montréal, 28 septembre 1908.

L'honorable L.-O. David,
Greffier de la Ville,
Montréal.

Cher monsieur,

Après avoir pris communication de l'avis public publié dans la "Gazette" du 25 septembre 1908, au sujet de la construction de conduits souterrains, nous vous donnons avis que notre compagnie a l'intention de se servir des rues de la Ville pour transmettre et distribuer l'énergie électrique pour l'éclairage, le chauffage et les fins industrielles.

Votre bien dévoué,

MONTREAL ELECTRIC LIGHT Co.,

(Signé), H.-E. VIPOND,
Secrétaire-Trésorier.

for the application of underground system, and laying out the system they propose, both for transmission and distribution, separating the power and light companies entirely from the telegraph, telephone and fire alarm system, say, one to each side of the street, and so far as the light and power companies are concerned, they should be provided with separate manholes. You should also solve the problem of transforming the high from the low tension, and in this case recommend some scheme for placing of transformers.

When you have decided on some such scheme as this, we will be glad to discuss the matter further with you and point out the objections, if any, that we may have to your proposed system, but I think the fullest information possible should be supplied the companies, such as the rental to be charged, how the connections will be made between the customer and the Company, and at whose expense, and how will the street lighting be taken care of.

Yours very truly,

THE MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER Co.,

(Signed) W. McLEA WALBANK,
First vice-president and chief engineer.

* * *

80 St. François Xavier St.

Montreal, October 10th, 1908.

Alderman L. A. Lapointe,
City Hall,
Montreal.

Dear Sir:

Since sending you our report on the Underground Conduit question dated October 8th, we have received yesterday a letter from the Montreal Light, Heat & Power Co., bearing date of September 29th, copy of which we enclose. We had no knowledge of this letter at the time our report was written, but it was presumably at the City Hall and only sent to us upon Mr. Crépeau's return.

You will note that it bears out very exactly our interpretation of the results of the meeting as set forth in the report itself.

In justice to the Montreal Light, Heat & Power Co., we feel that you should have this in your possession to be read in conjunction with the report.

We also enclose you copy of letter received from the Montreal Electric Light Co., stating that they also expect to be in the field. We had no communication with this Company as we do not know who they are, but they have replied apparently to the advertisement.

Yours very truly,

ROBERT A. ROSS,
For Committee of Engineers.

* * *

Montreal, September 28th, 1908.

The Honorable L. O. David,
City Clerk,
City.

Dear Sir:

Referring to the public notice which appears in the "Gazette" of September 25th, 1908, re construction of underground conduits, we beg to notify you that it is the intention of this Company to use the City streets for transmitting and distributing electric current for the purposes of light, heat and power.

Yours truly,

MONTREAL ELECTRIC LIGHT Co.,

(Signed) H. E. VIPOND,
Secretary-Treasurer.